

# LE PAUVRE INFIRME

---

« J'ai appris à être content des choses  
selon que je me trouve, »

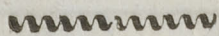
*Épître de St.-Paul aux Philippiens,  
chap. VI, v. 11.*

---



PARIS,

PUBLIÉ PAR LA SOCIÉTÉ DES TRAITÉS RELIGIEUX DE PARIS,  
ET SE TROUVE AU DÉPÔT CENTRAL, CHEZ HENRY SERVIER,  
LIBRAIRE, RUE DE L'ORATOIRE-SAINT-HONORÉ, N° 6.



1824.



Tudo Hart 1972

## AVIS.

LA SOCIÉTÉ DES TRAITÉS RELIGIEUX de Paris, dont le but est de répandre de petits écrits qui présentent sous des formes variées les vérités les plus importantes et les plus belles leçons du Christianisme, a déjà publié les Traités suivants :

- N° 1. LE SERMON SUR LA MONTAGNE.—Prix : 3 fr. les 100 exemplaires.
- N° 2. LA FILLE DU LAITIER.—Prix : 4 fr les 100 exemp.
- N° 3. JACQUES LE RAMONEUR. — Prix : 3 fr. les 100 exemplaires.
- N° 4. LA LOTERIE.—Prix : 3 fr. les 100 exempl.
- N° 5. L'ORPHELIN, ou la Tentation du Pauvre.—Prix : 3 fr. 50 cent. les 100 exemplaires.
- N° 6. L'APOLOGIE DE SAINT PAUL DEVANT AGRIPPA. — Prix : 1 fr. 50 cent. les 100 exempl.
- N° 7. LA PRIÈRE DU CŒUR.—Prix : 3 fr. les 100 exempl.
- N° 8. CONVERSATION ENTRE DEUX AMIS.—Prix : 4 fr. les 100 exempl.
- N° 9. LA NAISSANCE DE JÉSUS-CHRIST.—Prix : 4 fr. 50 cent. les 100 exempl.
- N° 10. LE PAUVRE JOSEPH.—Prix : 2 fr. 50 c. les 100 exemp.
- N° 11. L'ÉVANGILE SELON SAINT JEAN (en entier).—Prix : 40 fr. les 100 exempl.
- N° 12. LA CROIX DE CHRIST.—Prix : 4 fr. les 100 exempl.
- N° 13. LA MORT DE JÉSUS-CHRIST.—Prix : 1 fr. 50 c. les 100 exempl.
- N° 14. LE VÉTÉRAN. — Prix : 4 fr. 50 cent. les 100 exempl.
- N° 15. LA RÉSURRECTION DE JÉSUS-CHRIST.—Prix : 1 fr. 50 c. les 100 exempl.

On peut se procurer tous ces Traités au Dépôt central chez H. SERVIER, libraire, rue de l'Oratoire-Saint-Honoré, n° 6, qui est aussi chargé de recevoir les dons et souscriptions en faveur de cette entreprise éminemment religieuse.

---

Paris, stéréotypé et imprimé par J. Smith,  
rue Montmorency, n° 16.



---

# LE PAUVRE INFIRME,

## HISTOIRE AUTHENTIQUE.

SI le bien qui résulte en général de la propagation des saintes Ecritures est aujourd'hui connu de tous les bons chrétiens, il n'en est pas de même des effets particuliers que la lecture de la Bible produit journellement sur des êtres obscurs et malheureux, quoique ces effets soient souvent très-remarquables. — La petite histoire qu'on va lire, et dont l'authenticité est certaine, peut, entre beaucoup d'autres, servir à les faire connaître et apprécier.

« J'exerçais depuis peu d'années les fonctions de ministre de l'Évangile, lorsque, me trouvant un jour dans le village d'Overton, où je devais prêcher, j'appris, d'un habitant de ce pays, qu'il existait dans le voisinage un pauvre misérable, perclus de tous ses membres, et totalement dénué d'instruction, dont la conversation était surprenante sur les sujets religieux. La personne qui me parlait ainsi était plutôt indifférente que zélée à l'égard de la religion, ce qui rendait son témoignage encore moins suspect : elle ajouta que cet homme, nommé William, qui étonnait tous ses voisins par la force et l'onction de ses discours, n'avait jamais pu assister au service divin à cause de ses infirmités qui le retenaient confiné dans sa cabane, *et qu'il n'avait jamais lu d'autre livre que la Bible.*

Ce récit excita vivement ma curiosité; et, le soir du même jour, j'allai voir cet homme remarquable qui demeurait à peu de distance de la route que



je devais suivre pour retourner chez moi. L'extérieur de sa misérable chaumière donnait l'idée de l'extrême pauvreté de ceux qui l'habitaient. Le toit était percé en plusieurs endroits, les fenêtres conservaient à peine quelques vitres. La porte, toute délabrée, était ouverte; j'entrai, et j'aperçus, assis sur une escabelle de bois (qui composait, avec une chaise cassée et une table de chêne, tout l'ameublement du rez-de-chaussée), un objet dont l'aspect était encore plus misérable que celui de sa triste demeure. L'idée que je m'étais faite d'avance du personnage que j'allais voir ne m'empêcha pas d'être profondément ému de pitié en l'apercevant. C'était un homme d'environ trente ans, pâle et défait; sa tête, d'une grosseur démesurée, contrastait d'une manière choquante avec ses membres grêles et difformes; sa taille n'excédait pas celle d'un enfant de dix ans; il se traînait avec peine à l'aide de deux béquilles, et la courbure de son dos comprimait excessivement sa respiration. Cet infortuné se voyait réduit à cet affreux état par suite de la négligence avec laquelle on l'avait traité dans son enfance. Il lisait, dans le moment où j'entrai chez lui; et, comme j'avais formé le dessein de connaître ses sentimens avant de lui découvrir les miens, je l'abordai d'un air assez indifférent: — « Bonjour William, » lui dis-je, « quel est le livre que vous lisez? » Il souleva la tête pour me regarder; puis il répondit avec une gravité douce qui effaça sur-le-champ l'impression pénible que sa vue m'avait d'abord fait éprouver. « Je lis le Nouveau-Testament de Notre Seigneur et Sauveur Jésus-Christ. » — « J'ai souvent entendu dire à des gens religieux qu'il y a beaucoup de bonnes choses dans ce livre: vous pourriez peut-être me dire si cela est vrai. Je me sens assez pécheur; et si ce livre pouvait me corriger, je le lirais aussi. » — « Si l'esprit



qui a inspiré les Saints qui ont écrit ce livre ouvre votre cœur, sans doute cette lecture vous fera du bien; mais sans cela elle vous serait inutile. *L'homme animal ne comprend point les choses qui sont de l'esprit de Dieu, elles lui paraissent une folie, et il ne les peut entendre, parce que c'est spirituellement qu'on en juge* (1) \* » — « Mais, repris-je, en affectant toujours de ne pas saisir le sens de ses paroles : Comment avez-vous fait pour entendre ces choses spirituelles, vous n'êtes sûrement pas un savant ? » Il me regarda alors avec une attention profonde ; son œil semblait chercher à lire dans mon âme. — « Monsieur, je ne vous connais pas, me dit-il enfin ; j'ignore le motif de votre visite ; mais je sais que ce livre me commande d'être *toujours prêt à répondre à tous ceux qui me demandent raison de l'espérance que j'ai* (2), et je prie Dieu de me faire la grâce de m'acquitter de ce devoir avec douceur et respect. Vous voyez, Monsieur, la difformité de mon corps ; mais vous ne pouvez pas connaître celle de mon âme, qui est encore plus grande ; vous ne pouvez pas savoir combien j'ai péché ! » — « Vous ? péché ! m'écriais-je, et comment cela ? Vous pouvez à peine vous mouvoir ; de quels péchés pourriez-vous être coupable dans l'état où vous êtes ? » — « Il est vrai, je ne puis offenser Dieu de la même manière que les autres hommes ; cependant je suis une des plus viles créatures qui existent. J'ai cru, pendant long-temps, que les infirmités qui rendaient ma vie si malheureuse, me donnaient le droit de pécher autant que je le voudrais. Je pensais que Dieu ne punirait pas dans l'autre monde un homme qu'il avait si cruellement

(1) I. Cor., II. 14.

(\*) On verra que, dans presque toutes ses réponses, William se servit des paroles mêmes des saintes Ecritures.

(2) I. St. Pierre, III. 15.



traité dans celui-ci, et, suivant moi, sans sujet. D'après cette idée, comme je ne pouvais presque commettre d'autres péchés que ceux de jurer et de maudire. je m'y livrais avec fureur. J'inventais des imprécations dont aucun homme, je crois, ne s'était encore avisé, et qui vous feraient frémir, même quand vous auriez le malheur d'être adonné à cette habitude criminelle. Enfin, Dieu en soit béni, il y a environ trois ans qu'en me traînant au soleil devant ma porte, appuyé sur mes béquilles, je fus saisi d'une violente douleur dans l'estomac. Je tombai à terre en poussant des cris, persuadé que j'allais mourir. L'idée de la mort ne m'effraya point dans le premier moment, par la raison que je vous ai dite ; mais, comme je continuai à souffrir pendant quelque temps, il me vint dans l'esprit des idées sérieuses. Quel bien ai-je fait pendant ma vie ? me dis-je à moi-même.— Hélas ! aucun.— Quelle espérance puis-je donc avoir d'aller au ciel ? Et si, peut-être, après tous mes maux ici-bas j'allais encore en enfer, pour le mal que j'ai fait ?..... Alors je me trouvai bien malheureux ; car je ne connaissais dans ce temps-là aucun autre moyen de salut que mes propres œuvres. » — « Mais, s'il vous plaît, lui dis-je en l'interrompant, quel autre moyen de salut pourrions-nous avoir, si ce n'est de faire tout le bien qui dépend de nous pour gagner la faveur du Tout-Puissant ? » — Il me répondit : « *Nul ne sera justifié par les œuvres de la Loi, car c'est la Loi qui donne la connaissance du péché. (1)* » — « *Dieu nous a sauvés, non à cause des œuvres de justice que nous eussions faites, mais selon sa miséricorde, par le baptême de la régénération et le renouvellement du Saint-Esprit, qu'il a répandu abondamment sur nous, par Jésus-Christ, notre Sauveur (2).* »

(1) Rom., III. 20.

(2) Tite III. 5 et 6.



— « Dans cet état de détresse, dit-il, en continuant son récit, j'essayai de prier. La prière que je fis ne ressemblait sans doute en rien à toutes celles que vous avez pu lire ou entendre, si jamais vous en avez lu ou entendu. Je n'ose dire que ce fût la prière de la Foi ; mais, telle qu'elle était, je crois que Dieu l'a entendue et a daigné y répondre. La voici, autant que je puis me la rappeler : Seigneur, je suis un pauvre pécheur, je n'ai jamais fait aucun bien pendant ma vie ; et maintenant je suis effrayé de la mort, parce que je crains d'aller en enfer. Si tu peux me sauver, sauve-moi, Seigneur, je t'en supplie, quoique je ne comprenne point comment cela pourrait se faire. Epreuve-moi encore, et je ferai mieux que David, car il ne priait que sept fois le jour ; je prierai huit fois, et je lirai douze chapitres. — J'entendais alors par prier, lire des prières dans le livre de ma mère. » — « Y a-t-il, en effet, lui dis-je encore, de meilleures prières que celles que l'on trouve dans ces sortes de livres ? » — « Ah Monsieur ! reprit-il avec gravité, vous pourriez lire toutes les prières qui ont jamais été écrites de main d'homme ; vous pourriez même en composer de très-belles pour vous ou pour les autres, si vous êtes un habile prédicateur, et avec tout cela n'avoir jamais prié véritablement de votre vie. »

— « Cela est étrange ! Qu'entendez-vous donc par ce mot prier ? » — « Prier, dit-il, c'est demander à Dieu ce que nous sentons qu'il nous est nécessaire d'obtenir de lui. » Puis, retournant à sa narration, il reprit ainsi :

« Dieu trouva bon que je me rétablisse un peu, et je me mis en devoir d'accomplir mes promesses ; mais, hélas ! je m'aperçus bientôt que je ne priais point. Je ne concevais pas qu'il pût m'être possible d'aimer Dieu, de me repentir sincèrement, et je finis par laisser ces prières, qui ne produisaient



pas en moi l'effet que j'attendais. Cependant Dieu permit que je n'abandonnasse point la lecture de son Evangile, malgré l'horreur que je sentais pour moi-même en le lisant. Je le lus tout entier, et il me sembla voir ma condamnation écrite à chaque page. Les grandes et précieuses promesses que j'y vois maintenant ne frappaient point mon esprit; je ne remarquais que des paroles terribles, comme celles-ci : *Par ton endurcissement et par ton cœur impénitent, tu t'amasses la colère pour le jour de la colère et de la manifestation du juste jugement de Dieu.* (Rom. II. 5.)

*La colère de Dieu se déclare du ciel, contre toute l'impiété et l'injustice des hommes.* (Rom. I. 18.)

*Le Seigneur Jésus, venant du ciel paraîtra avec les Anges de sa puissance, exerçant la vengeance avec des flammes de feu contre ceux qui ne connaissent point Dieu et qui n'obéissent pas à l'Evangile.* (II. Thess. I. 7. 8.)

Cependant je relus ce livre une seconde fois; et quand j'arrivai à la première épître de saint Jean, et que j'y vis ces consolantes paroles : *Le Sang de son fils Jésus-Christ nous purifie de tout péché* (1), il me sembla que je me trouvais dans un monde nouveau. Je crus sentir ce sang divin qui guérissait les plaies de mon âme. Je pouvais me repentir; je pouvais croire; je pouvais aimer Dieu; si j'avais eu mille vies, je les aurais toutes données pour l'amour de Christ. »

— « Vous me dites là, repris-je, des choses bien extraordinaires; mais pourquoi pensez-vous que Dieu vous les ait fait connaître? était-ce pour récompenser le zèle et l'attention que vous aviez mis à la lecture du Nouveau-Testament? » A cette question il répliqua, avec une énergie inexprimable :

(1) St. Jean, I. 7.



« Dieu nous a sauvés et nous a appelés par une vocation sainte, non selon nos œuvres, mais selon qu'il l'avait résolu et selon la grâce qui nous a été donnée en Jésus-Christ avant tous les siècles (1). » — « Quoi ! vous voulez que je croie que Dieu s'est occupé d'un pauvre misérable tel que vous avant la création du monde ? » — « Oui, sans doute ; s'il en était autrement, pourquoi serait-il dit : *Comme il nous avait élus en lui, avant la création du monde, afin que nous fussions saints et irrépréhensibles devant lui par la charité* (2). » — « Sans doute, lui dis-je, vous n'avez jamais péché depuis ce moment-là ? » — « Hélas ! dit-il, nous bronchons tous en plusieurs choses (3). Si nous disons que nous n'avons point de péché, nous nous trompons nous-mêmes, et la vérité n'est point en nous (4). » — « Mais, ajoutai-je, si vous commettiez encore assez de péchés pour aller en enfer, il aurait peut-être mieux valu pour vous d'être resté dans l'ignorance ? » — A cela il répliqua : « *Etant persuadé que celui qui a commencé cette bonne œuvre en vous la perfectionnera jusqu'au jour de Jésus-Christ* (5). — *Mes brebis entendent ma voix, et je les connais, et elles me suivent. Je leur donne la vie éternelle ; elles ne périront jamais, et nul ne les ravira de ma main* (6). Si quelqu'un a péché nous avons un avocat auprès du Père ; Jésus-Christ, le juste. Car c'est lui qui est la propitiation pour nos péchés, et non seulement pour les nôtres, mais aussi pour ceux de tout le monde (7). » — « Si je vous entends bien, repris-je alors, vous pouvez maintenant pécher sans crainte, et il importe peu quelle soit votre conduite depuis que Jésus-Christ est devenu votre Sauveur. »

(1) II. Timothée, I. 9.

(2) Ephes., I. 4.

(3) St. Jacques, III. 2.

(4) I. St. Jean, I. 10.

(5) Philip., I. 6.

(6) St. Jean, X. 27. 28.

(7) I. St. Jean, II. 1. 2.



« Dieu nous en garde ! s'écria-t-il avec l'accent d'une sainte indignation ; nous qui sommes morts au péché, comment y vivrions-nous encore ? (1). Car la charité de Christ nous presse, étant persuadés que si un est mort pour tous, tous donc sont morts, et qu'il est mort pour tous, afin que ceux qui vivent ne vivent plus pour eux-mêmes, mais pour celui qui est mort et ressuscité pour eux (2). » — En parlant ainsi, ses regards étaient fixés sur moi ; et, comme il aperçut dans mes yeux des larmes que je ne pouvais contenir, il s'écria : « Oh, Monsieur ! je suis sûr que vous n'êtes pas tel que vous semblez ; mais, je vous en conjure, apprenez-moi qui vous êtes, et ce qui vous amène ici ? » — « Mon bien-aimé frère, lui dis-je alors, il est vrai, je ne suis pas ce que j'ai voulu paraître ; je suis un pauvre pécheur qui, ainsi que vous, ai été conduit par le Saint-Esprit à me confier en ce Christ qui est mort pour nous qui étions des méchants (3). »

Après un instant de silence, pendant lequel son esprit paraissait préoccupé, William reprit : « J'ai ouï parler d'un ministre qui est venu prêcher quelquefois dans ce village : serait-ce vous, Monsieur ? » — « Oui, mon ami, c'est moi-même, c'est moi qui ai dit encore ce matin à vos pauvres voisins que le salaire du péché c'est la mort ; mais que le don de Dieu c'est la vie éternelle, par Jésus-Christ notre Seigneur (4). »

Je n'oublierai jamais son regard et ses gestes dans cet instant : il fit un effort pour s'élaner vers moi, saisit une de mes mains dans les siennes, tomba sur ses genoux ; et, les yeux tournés vers le ciel, il s'écria : « O mon Dieu, je te remercie, tu as non seulement comblé, mais surpassé mes vœux ; je t'ai si souvent prié de me faire la grâce de converser

(1) Rom., VI. 2.

(2) II. Cor., V. 14. 15.

(3) Rom. V. 6.

(4) Rom. VI. 23.



une fois dans ma vie avec l'un des tiens, et voilà que tu m'envoies un des ministres de Jésus-Christ. — Mon cher Monsieur, répétez-moi, je vous en supplie, ce que vous avez dit sur les belles paroles que vous venez de citer, car je n'ai jamais eu le bonheur d'entendre un sermon. » — « J'accédai à sa demande, et je jouis quelques momens du plaisir le plus pur que j'aie goûté pendant les vingt-six années de mon ministère, celui de voir mon auditoire écouter avec un délice inexprimable la parole de Dieu. Hélas ! que ne puis-je voir un tel effet se répéter sur une nombreuse assemblée.

Quand j'eus cessé de parler, William me dit : « Je crois bien, Monsieur, que c'est la bonne Providence qui vous a conduit aujourd'hui à Overton ? car, il faut vous le dire, depuis ma nouvelle naissance, j'ai prié tous les jours mon Père céleste d'envoyer un de ses ministres (et sans doute il en existe en Angleterre, puisque la Bible y est connue), pour instruire mes pauvres voisins ; c'est vous qu'il a choisi ; et, d'après cette conviction, je ne doute pas que le Seigneur ne leur fasse tout le bien possible par votre ministère. »

Nous passâmes encore quelques instans ensemble, après quoi je le recommandai à Dieu, et je partis pénétré d'une scène si touchante. Je venais de voir un être accablé sous le poids de toutes les infirmités corporelles, qui, seul, sans instruction, sans aucune espèce de secours, était parvenu, par l'unique lecture de la sainte Ecriture, à élever son âme, à l'épurer, à jouir, dès cette vie, d'un bonheur inconnu aux mondains ! Quel trésor de consolations Dieu nous a donné dans son Evangile, et combien nous sommes aveugles, quand nous négligeons de puiser à cette source de tous biens !

Je parlai à quelques amis de la rencontre que j'avais faite de cet excellent chrétien, et nous nous



réunîmes pour lui procurer une existence physique moins pénible. Ce ne fut pas sans peine que nous parvînmes à lui faire accepter quelques légers secours. « Je puis vivre, disait-il, avec ce qui m'est donné par la paroisse (c'étaient 2 schellings (2 fr. 50 c.) par semaine) ; il y a sans doute des pères de famille dont les besoins sont plus grands que les miens. »

Nous allions souvent le visiter ; sa conversation, simple et pieuse, nous édifiait ; sa patience et sa sérénité, dans la misère et les souffrances, nous édifiaient encore davantage ; mais, peu de temps après, comme il lisait un jour la Bible à sa mère qui demeurait avec lui, il lui dit tout à coup : « Ma mère, je me sens bien mal ; aidez-moi à monter l'échelle (il n'y avait pas d'autre escalier pour aller à sa petite chambre), et j'espère que je serai bientôt dans la maison de mon père. » Elle le conduisit jusqu'à son lit, et courut chercher quelque cordial, remède qu'elle croyait propre à guérir toute espèce de maux. Quand elle revint, accompagnée de quelques voisins, son fils ne parlait déjà plus. Peu de minutes après, il quitta ce monde sans angoisse, sans donner aucune marque de crainte ou de regret, et il alla jouir, dans l'autre, du bonheur destiné aux fidèles, de la joie du Seigneur.

Cette petite histoire n'a pas besoin sans doute d'être suivie de commentaires pour produire, avec la bénédiction divine, un salutaire effet sur la conscience des lecteurs.

PUBLIÉ PAR LA SOCIÉTÉ DES TRAITÉS RELIGIEUX DE PARIS,  
ET SE TROUVE AU DÉPÔT CENTRAL, CHEZ HENRY SERVIER,  
LIBRAIRE, RUE DE L'ORATOIRE-SAINTE-HONORÉ, N° 6.

( Prix : 5 c. l'exemplaire, et 3 fr. 50 c. les 100 exemplaires. )

STÉRÉOTYPÉ ET IMPRIMÉ PAR J. SMITH, RUE MONTMORENCY, N° 16.